

INSCRIPTION AU COLLEGE

Collège Jean
Mermoz

Tel : 02 41 74 12 00
Mail : ce.0490783k
@ac-nantes.fr

26 rue du Maréchal
Juin
B.P. 43502
49035 ANGERS
CEDEX 01



Afin de procéder à l'inscription définitive de votre enfant, nous vous demandons de vous présenter au Secrétariat du Collège **avant le 11 juin** muni des documents suivants :

- La fiche de renseignements « sconet » ci-jointe remplie et signée en dernière page.
- Une photocopie intégrale (parents et tous les enfants) du livret de famille.
- Pour les personnes concernées, des documents attestant de la garde de l'enfant (ex : jugement de divorce).
- La fiche d'urgence remplie.
- La note confidentielle de renseignements remplie.
- La fiche élève remplie.
- La fiche « Entrées / Sorties »
- Fiches d'inscription options**
- La photocopie de la page « vaccinations » du carnet de santé de votre enfant. Pour les élèves en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème} doublant arrivant d'un autre établissement, l'inscription deviendra définitive à réception du bulletin du 3^{ème} trimestre de l'année en cours précisant la décision d'orientation et de l'exeat (ou certificat de radiation) délivré par l'établissement actuel.
- 1 photo d'identité.
- Un chèque de 5€ à l'ordre du Foyer Socio-Educatif du Collège MERMOZ. Ce versement, non obligatoire, permet à votre enfant d'être adhérent au Foyer Socio-Educatif (voir document « information FSE »).
- Prévoir assurance scolaire pour la rentrée

F.CARBAJO

Le Principal